

S.2.a

Îlots de fraîcheur

Description

Pour répondre aux besoins de mobilité, au développement urbain et à la croissance démographique, une grande partie du territoire a été imperméabilisée et bitumée en construisant des routes, des chemins, des bâtiments, des places de rencontre ou des places de stationnement. Toutes ces constructions participent fortement à l'augmentation des températures localement en créant un effet d'îlot de chaleur. La Commune doit mettre en place des mesures d'aménagement qui puissent transformer les îlots de chaleur urbains (ICU) les plus conséquents en îlots de fraîcheur.

Projet(s)

Identifier les ICU les plus conséquents sur le territoire communal et prévoir des mesures d'adaptation. Cette analyse est menée avec le plan stratégique de végétalisation (cf. mesure "Plan stratégique de végétalisation"). Plusieurs solutions sont possibles : augmentation de la surface foliaire sur les axes de mobilité (canopée), désimperméabilisation des surfaces bitumées, mise en place de plans d'eau, etc. Il s'agit également d'évaluer les possibilités d'agir sur les terrains privés en intégrant la circulation de l'air dans les principes de planification, en favorisant l'utilisation de matériaux avec une forte réflectivité (albédo), en arborisant les parcelles ou encore en végétalisant les toitures et les façades. Ces mesures contraignantes sont intégrées dans le règlement communal d'urbanisme (RCU) et les mesures incitatives sont encouragées via des conseils ou des aides financières. Une attention particulière devra être portée à la sécurité des usagers et aux conflits potentiels avec le réseau souterrain (gaz, eaux usées, eaux potables, etc.).

Priorité : 2

Etat : à réaliser

Difficulté : moyenne

Source(s) de financement

■ Planification : ~ CHF 10'000.-

Plan climat cantonal - S.1.3 "Cartographie îlots de chaleur et conseil en adaptation"

■ Réalisation : ~ CHF 100'000.-

Plan climat cantonal - S.2.1 "Réalisation de projets d'adaptation aux fortes chaleurs", S.5.5 "Adaptation aux changements climatiques dans les écoles" et E.2.4 "Encouragement à la végétalisation des toitures et façades".

Calendrier

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Taux de canopée (%), Relevés de la température physiologique équivalente, images thermiques.

Remarques

La phase de planification/stratégie est considérée dans les axes B.2 et S.1.

Porteur(s) de la mesure

Services techniques (services extérieurs) et Service social (santé)